

AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal adoptera le programme des dépenses d'immobilisations pour 2017, 2018 et 2019 de l'arrondissement lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le **mardi 6 septembre 2016, à 19 h 15**, à L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec situé au 3535, rue Saint-Denis, salle Mont-Royal, 6^e étage.

PRENEZ EN OUTRE AVIS qu'au cours de cette séance extraordinaire, la période de questions et requêtes du public aux membres du conseil ne pourra porter que sur le sujet ci-dessus mentionné.

Montréal, le 19 août 2016

Le secrétaire d'arrondissement,

M^e Claude Groulx